

ANNONCE

Nous tenons à vous informer que la Société apporte des modifications au contrat client.

Quels sont les changements ?

a Société procède actuellement à la mise à jour de sa **Politique d'exécution des ordres**, qui fait partie intégrante du Contrat client et est disponible sur notre site Web à l'adresse suivante : https://prg.finansero.com/assets/Finansero/fr/Documents/Terms_and_Conditions_FR.pdf.

Quand ces changements entreront-ils en vigueur ?

Ces modifications entreront en vigueur le **1er octobre 2026**.

Que dois-je faire ?

Ces mises à jour n'ont aucune incidence sur vos conditions de trading, vos droits ou vos obligations, et aucune démarche n'est requise de votre part.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la version mise à jour de la politique d'exécution des ordres. Si vous avez des questions concernant ces modifications, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : **customer.service@finansero.com**.

Où puis-je obtenir de l'aide ?

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une aide supplémentaire, veuillez envoyer votre demande [ici](#), ou nous contacter à l'adresse customer.service@finansero.com